



ENVIRONNEMENT

GERER LES DECHETS DANS LES LIEUX ACCUEILLANT DU PUBLIC (ERP)

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux liés à la gestion des déchets dans les ERP
- Connaître la réglementation applicable
- Comment mesurer sa production de déchets
- Connaître les filières de valorisation par type de déchets
- Comment élaborer un plan d'actions visant à réduire la production de déchets et à valoriser les matières premières secondaires.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

MAÎTRISER LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE :

- › Connaître la Directive européenne 2008-98 et la notion de pollueur payeur
- › Connaître l'ordonnance 2010-1579
- › Maîtriser les lois Grenelle

CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTS TYPES DE DÉCHETS ET LES FILIÈRES DE VALORISATION

- › Maîtriser le décret du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets
- › Repérer les filières et les acteurs

S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- › Savoir définir l'économie circulaire
- › Repérer les matières premières secondaires
- › Connaître des bonnes pratiques applicables
- › Organiser le tri pour réduire les coûts de gestion des déchets

ASSURER LA TRAÇABILITÉ DES DÉCHETS

- › Apprendre à quantifier les volumes de déchets
- › Rédiger les documents obligatoires
- › Savoir suivre et rendre compte de la réalité
- › Archiver les informations



DURÉE

1 jours
7 heures



SESSIONS

- 21 juin 2019



LIEU

Lyon



FRAIS D'INSCRIPTION (DÉJEUNER INCLUS)

650 € HT



PUBLIC CONCERNÉ

Responsables RSE
Gérants de structures de toutes natures
Gestionnaires de projet

Points forts de la formation

Exposé illustré d'exercices de mise en application
Apports théoriques et pratiques

Compétences acquises

Réduire ses déchets
Mieux les valoriser



Coordonnées

CPE Lyon Formation Continue

Campus Saint-Paul – Bâtiment F • 10, Place des Archives – 69002 LYON

04.72.32.50.60